

Maîtrise en gestion durable des écosystèmes forestiers - 1517

RESPONSABLE :

Fabio Gennaretti
819 732-8809 poste 8053

SCOLARITÉ :

45 crédits, Deuxième cycle

GRADES :

Maître ès sciences appliquées

OBJECTIFS :

Ce programme est offert conjointement avec l'UQAM et l'UQO.

L'objectif général de ce programme à caractère professionnel est de former des professionnels très qualifiés en gestion durable des écosystèmes forestiers. Le programme leur permettra de développer des compétences de nature interdisciplinaire permettant de participer, par la mise en commun d'expertises disciplinaires, thématiques ou sectorielles, à la définition, la gestion et la résolution de problèmes dans le but de contribuer à la mise en œuvre d'un développement forestier durable. En ce sens, les finissants seront en mesure de proposer des projets de développement forestier durables pour l'ensemble des ressources des écosystèmes forestiers, de développer des stratégies cohérentes avec l'aménagement écosystémique, de participer à la gestion d'un territoire forestier en introduisant des approches d'aménagement intégré des ressources et de gestion participative, de mener des consultations publiques et de collaborer à la mise en place d'un processus de certification forestière.

CONDITIONS D'ADMISSION :

Base études universitaires

Détenir un baccalauréat ou l'équivalent obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 dans un domaine relié aux sciences naturelles pures ou appliquées, aux sciences sociales ou à des sciences humaines pertinentes. Exceptionnellement, les dossiers des candidats titulaires d'un baccalauréat ou l'équivalent obtenu avec une moyenne cumulative inférieure à 3,2 sur 4,3 mais égale ou supérieure à 2,8 sur 4,3 et possédant les connaissances requises et une expérience jugée pertinente seront étudiés et pourraient, dans certains cas, faire l'objet d'une recommandation d'admission. Toutefois, ces candidats pourraient se voir imposer des cours d'appoint ou une propédeutique. Les cours d'appoint devront être complétés avant le début du programme.

Posséder les connaissances de niveau intermédiaire en statistiques. Avoir suivi un ou des cours de baccalauréat (ou l'équivalent) dans plus d'un des domaines d'entrée au programme. Les candidats ne rencontrant pas ces conditions se verront imposer un ou des cours d'appoint à être complétés avant la première inscription aux activités régulières.

Maîtriser suffisamment la langue française afin de participer de façon active aux discussions et être capable de lire et de comprendre un texte en anglais.

MÉTHODES ET CRITÈRES DE SÉLECTION

Quelle que soit la base d'admission :

Présenter trois lettres de recommandation provenant d'employeurs, de superviseurs ou d'enseignants en mesure de bien évaluer la qualité du candidat et sa motivation à entreprendre le programme.

Soumettre un texte en français de 300 mots indiquant les attentes du candidat vis-à-vis du programme et démontrer comment ses études antérieures et/ou ses expériences antérieures s'intègrent bien dans une carrière en gestion durable des écosystèmes forestiers.

Le candidat sera soumis à une entrevue afin d'évaluer divers éléments de son dossier : ses motivations personnelles, ses habiletés sociales et intellectuelles, son expérience professionnelle, sa maîtrise de la langue française et sa capacité à comprendre un texte en anglais.

CAPACITÉ D'ACCUEIL

Le programme est contingenté à 15 personnes (dont un maximum de trois venant de l'extérieur du Québec) et accepte les nouveaux candidats à la session d'automne seulement.

RÉGIME D'ÉTUDES ET DURÉE DES ÉTUDES

Temps complet seulement pour le moment : cinq sessions (un peu moins de deux ans).

PLAN DE FORMATION :

Session 1

| | |
|---------|---|
| GDF7101 | Problématiques des écosystèmes forestiers du Québec (1 cr.) |
| GDF7102 | Services des écosystèmes 1 - aspects écologiques (2 cr.) |
| GDF7103 | Services des écosystèmes 2 - aspects sociaux (2 cr.) |
| GDF7104 | Services des écosystèmes 3 - aspects économiques (2 cr.) |
| GDF7105 | Limites écologiques des écosystèmes naturels (2 cr.) |

Session 2

| | |
|---------|---|
| GDF7201 | Dimensions humaines du rapport aux écosystèmes forestiers (3 cr.) |
| GDF7202 | Formulation des objectifs de gestion des écosystèmes (2 cr.) |
| GDF7203 | Plan de gestion écosystémique de la forêt (2 cr.) |
| GDF7204 | Consolidation 1 (2 cr.) |

Session 3

| | |
|---------|--|
| GDF7301 | Stage 1 (3 cr.) |
| GDF7302 | Travaux pratiques sur le terrain (3 cr.) |
| GDF7303 | Intégration et mobilisation contextualisée des savoirs 1 (3 cr.) |

Session 4

| | |
|---------|--|
| GDF8401 | Consolidation 2 (1 cr.) |
| GDF8402 | Intégration et mobilisation contextualisée des savoirs 2 (5 cr.) |
| GDF8403 | Projet de synthèse (problématique) (3 cr.) |

Session 5

| | |
|---------|---------------------------------------|
| GDF8501 | Projet de synthèse (solution) (4 cr.) |
| GDF8502 | Stage 2 (3 cr.) |
| GDF8503 | Séminaire (2 cr.) |

* : Disponible à distance

Règlements pédagogiques :

Statut étudiant :

L'étudiant est déclaré étudiant à temps complet et a l'obligation de suivre le cheminement du programme. Après cinq sessions consécutives, l'étudiant a terminé sa maîtrise et sera diplômé.

Poursuite des études :

L'étudiant devra obtenir la note C ou plus pour réussir un cours. En cas d'échec, la marche à suivre varie selon la méthode d'enseignement utilisée. Pour les cours offerts selon l'approche d'apprentissage par problèmes, l'étudiant a l'obligation de s'inscrire de nouveau et de réussir le cours lorsqu'il sera offert de nouveau. L'inscription à la session suivante sera possible si l'étudiant a obtenu la moyenne cumulative minimale exigée aux cycles supérieurs dans son établissement d'attache. Pour ce qui est des autres cours, l'étudiant pourra reprendre son rapport, sa synthèse ou son séminaire à l'intérieur des trois sessions suivantes. L'étudiant ne pourra poursuivre ses études dans le programme s'il obtient un nouvel échec lors d'une reprise d'une activité donnée ou s'il échoue dans plus d'une activité du programme.

NOTES :

La matière à couvrir est divisée en cours. Un seul cours est traité à la fois et sa durée peut varier de une à neuf semaines selon l'importance du thème.

Sauf exception, les étudiants doivent réussir les cours précédents afin de poursuivre le programme.

Les cours GDF7101, GDF7102, GDF7204, GDF7302, GDF8401, GDF8402 et GDF8503 nécessitent une présence physique en un lieu commun dans l'un ou l'autre des établissements participant au programme.

PIÈCES SUPPLÉMENTAIRES ET DIRECTIVES PARTICULIÈRES :

Le programme est offert de façon conjointe avec l'UQO, l'UQAM et l'UQAT. Admission exceptionnelle aux sessions d'hiver et d'été, pour les cours d'appoint seulement, et sur recommandation du sous-comité d'admission et d'évaluation (SCAE) et après autorisation de la direction du programme.